

ECOLE COMMUNALE DE VELAINÉ

NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2014 - 2017

Art 67 du décret mission (choix pédagogiques et actions concrètes)

L'école applique le programme officiel en défendant l'idée que **chaque individu est capable**.

En fin de scolarité primaire, les élèves obtiennent leur certificat d'études de base.

Nous choisissons de placer l'**Enfant** au **centre de l'éducation** et de le considérer comme une **personne à part entière**.

Dans chacune de nos démarches, nous proposons ... "de faire en sorte que l'école soit une cité humaine, qu'elle devienne à la fois :

- Un **lieu d'épanouissement personnel** dans l'accompagnement de chaque enfant.
- Un **lieu de vie intellectuelle et culturelle** par l'ensemble des apprentissages proposés.
- Un **lieu de vie sociale** dans une éducation à la citoyenneté.

Notre projet éducatif vise la valorisation des virtualités de chacun.

Nous défendons le **respect de la différence** qui existe entre les enfants et nous veillons à mettre en place une pédagogie qui tentera **d'exploiter la richesse des différences**.

COMMENT Y ARRIVER ?

EN DONNANT DU SENS AU TRAVAIL SCOLAIRE

La majorité des activités sont dictées par une **pédagogie participative**.

L'enfant est impliqué dans tout ce qui se fait à l'école et a un pouvoir de décision dans les projets concrets qui sont réalisés :

- *création et gestion de la bibliothèque centre de documentation ;*
- *gestion du magasin "collation" ;*
- *fréquentation de l'atelier informatique ;*
- *participation et intégration de différentes cultures ;*
- *accueil de personnes extérieures (boulangier, menuisier ...) ;*
- *correspondance scolaire ;*
- ...

Ces pratiques entraîneront une autonomie de nos enfants de plus en plus grande au fil des années.

EN PRATIQUANT LA DIFFERENCIATION AU DEPART DE "COMPETENCES DE BASE" A ASSURER A TOUS.

Aujourd'hui, la recherche d'égalité devant l'éducation vise **l'égalité des acquis de base**.

Pour assurer à tous la maîtrise de ces acquis, nous devons développer des pratiques qui offrent à chacun des conditions d'apprentissage qui lui soient les plus appropriées.

EN GARANTISSANT ET EN OPTIMALISANT LE TEMPS D'APPRENTISSAGE.

L'apprentissage est un **processus lent et continu**.

Le temps d'apprentissage varie énormément d'une personne à l'autre et d'une matière à l'autre.

L'école, organisée en cycles, veut donner à chaque élève le temps nécessaire pour parcourir tout le processus d'apprentissage.

Ceci implique de cesser de privilégier la vitesse pour se préoccuper enfin des étapes et de la manière dont chacun parvient à les franchir.

La continuité dans les apprentissages nécessite également la coopération entre les enseignants.

EN DEVELOPPANT AU SEIN DE L'ECOLE UN CLIMAT RELATIONNEL CHALEUREUX.

Cette pratique dans les classes, nécessite la création d'un **climat affectif** qui engendre **la confiance, la spontanéité, l'échange**.

La pédagogie de la sécurisation doit favoriser la bonne relation enfant-groupe-maître, viser l'insertion de l'enfant dans le groupe et mettre en avant le dialogue.

Afin de renforcer ce climat chaleureux, nous mettons le plus souvent possible les enfants en situation de réussite.

La réussite engendre la sécurisation, une mise en confiance et une valorisation qui incitent l'élève à persévérer dans l'effort et à prendre conscience de ses moyens car nous faisons confiance aux possibilités de développement personnel des enfants.

EN UTILISANT L'EVALUATION FORMATIVE.

Nous choisissons **l'abandon des éléments de compétition** car **l'erreur est une étape incontournable** de tout apprentissage solide.

Les bulletins doivent être la transcription de toutes les observations réalisées par l'enseignant pendant la classe afin de les communiquer aux parents.

L'évaluation formative doit aider les enfants à progresser dans leur cheminement et aider l'enseignant à différencier le soutien qu'il apporte à chaque enfant.

Les comportements de l'enseignant encouragent les enfants à progresser, leur donnent confiance en eux, inscrivent leurs efforts dans une dynamique de réussite.

Ces **pratiques pédagogiques** sont induites par les **valeurs** telles que la **coopération** et la **collaboration**.

Elles participent à un choix de société à venir.

Mais pour cela, il paraît **urgent de changer de regard** :

- en désamorçant la violence par le dialogue ;
- en formant des individus autonomes mais soucieux et respectueux des autres qui n'acceptent pas l'exclusion des faibles, première arme de racisme et d'égoïsme.
- en s'impliquant par des actions responsables.

Pour **la mise en œuvre performante du projet pédagogique et éducatif** du Pouvoir Organisateur, il nous semble important de :

- Signaler la nécessaire adhésion au projet de tous les responsables impliqués dans l'école.
C'est-à-dire : les enseignants, la direction, le pouvoir organisateur, les parents ainsi que les différentes personnes ressources.
En effet, chaque personne se doit de prendre ses responsabilités, selon le domaine qui lui convient, en concertation avec tous les partenaires concernés.

- Poursuivre la formation continuée, qui permet aux enseignants d'approfondir leurs connaissances, de confronter leurs pratiques, de garantir le professionnalisme de l'équipe par un processus de va-et-vient entre la théorie et la pratique.
Cette formation se fait suivant diverses modalités selon qu'elle s'organise avec l'I.S.P.N., l'U.V.C.B. ou d'autres organismes reconnus.
- De conserver des moments d'échanges avec des personnes venant de l'extérieur.
Ces moments de rencontre privilégiés permettent une réflexion approfondie sur le projet car, à chaque fois, c'est une relecture de l'expérience dans son fondement et dans sa concrétisation qui se fait.

Pour prise de connaissance,

Les parents,